

Courrier des lecteurs

Energies renouvelables Aussi disgracieuses qu'inutiles!

A propos de l'article intitulé «Villages avec vue sur les éoliennes lausannoises» (24 heures du 5 décembre 2013).

Lausanne va défigurer le paysage avec des éoliennes aussi disgracieuses qu'inutiles. Le rendement des éoliennes est au maximum de 25%!

Ce qui revient à produire de l'électricité trois mois par année et cela quel que soit le nombre d'éoliennes installées. Durant les neuf mois sans vent, il faudra avoir recours à des centrales à gaz et au pompage turbinage quand ceux-ci seront construits. D'autre part, les Communes et les particuliers reçoivent des rétributions pour chaque éolienne implantée sur leur sol, d'où l'engouement de ces derniers pour cette implantation (mais c'est le consommateur qui paie par une augmentation du prix du KW/h; sur les 100 millions prévus, 25 produiront de l'électricité, les 75 autres iront dans la poche des promoteurs).

Actuellement, seule la géothermie profonde permet de produire de l'électricité et de la chaleur 24 heures sur 24. D'autre part, il serait préférable d'encourager le couplage chaleur-force qui fournit de l'électricité avec la chaleur rejetée par les cheminées.

Il faudra voter pour «Sauver Lavaux 3», mais le reste du canton ne mérite-il pas d'être sauvé?

Il est temps que les citoyens de ce canton se prononcent pour interdire ces éoliennes-alibi qui ne servent qu'à justifier les centrales à gaz et ne profitent qu'aux vendeurs et aux propriétaires des terrains.

Claude Perrenoud, Essertes

Finances publiques La dette vaudoise n'est pas manipulée

A propos de l'article intitulé «Controverse sur les étonnantes fluctuations de la dette vaudoise» (24 heures du 3 décembre 2013).

Selon cet article, la dette serait l'objet d'arbitrages politiques au gré des circonstances. Malheureusement, il mélange les notions de tenue des comptes et de présentation des états financiers. Il n'y a pas dans la comptabilité de l'Etat, auditée par le Contrôle cantonal des finances, de vases communi-



Vue des quatre éoliennes du projet EoJorat Sud depuis le No 24 de la rue du Village de Froideville. Photomontage tiré des documents du dossier de mise à l'enquête disponible sur internet. DR

cants. Chaque opération financière est comptabilisée dans les cases requises par le référentiel comptable. La manière de présenter l'évolution de la dette n'a pas changé depuis treize ans. Quant à la pratique consistant à évaluer les actifs à leur valeur d'acquisition, avalisée par le Grand Conseil, elle évite de créer une illusion de richesse, dans un contexte général où les marchés peuvent se retourner brusquement à la baisse.

Si l'Etat présente les placements financiers en réduction de sa dette brute, il ne déduit effectivement pas de celle-ci les liquidités nécessaires pour honorer ses factures courantes. Ce besoin récurrent de liquidités, fluctuant en cours d'année, est de l'ordre du milliard de francs. Conserver des disponibilités pour ses paiements est banal.

Finalement, ce qui compte aujourd'hui, c'est la décade de la dette et du poids des intérêts depuis le pic de 9 milliards en 2004. Fruit d'une politique, cette situation permettra au Canton de réaliser un ambitieux programme d'investissements de 800 millions par an et de faire face à de possibles aléas économiques, sur la base d'une hausse planifiée de la dette d'un demi-milliard par an de 2014 à 2018. Cette politique devrait être un sujet de fierté et non l'objet de controverses oiseuses.

Vincent Grandjean, chancelier de l'Etat de Vaud, Lausanne

Procès Tous et toutes ont travaillé selon leur conscience professionnelle

Je suis indigné par la manière dont se déroule ce procès.

Le décès de Marisa est très triste, je suis de tout cœur avec ses parents. Comme père et grand-père, je mesure leur douleur.

Destin? Impuissance? Fatalité? La faute à qui? Le pédiatre de l'enfant? Les médecins de Morges, du CHUV? Tous et toutes ont travaillé selon leur conscience professionnelle. Personne n'est surhumain, et personne ne maîtrise la mort.

Face à une telle situation, lorsqu'il s'agit d'enfants, les médecins sont désemparés, impuissants, voire démoralisés. C'est donc bien présomptueux que de vouloir imposer un procès médiatique dans le but de saper leur moral.

Une fois de plus, je constate avec amertume la faillite programmée de notre système judiciaire qui, à n'en pas douter, est très certainement soumis à pression politique (Département de la santé?).

Notre pays (n'en déplaise à M. Maillard), dispose des meilleurs médecins du monde. J'en ai la preuve, ayant travaillé dans une bonne dizaine de pays qui n'ont hélas pas cette chance.

Défendons nos médecins qui se dépensent sans compter

jours, nuits et week-ends au service des humains; ce sont des hommes et des femmes avec un cœur, une âme, une sensibilité, un sens aigu de la famille et de leurs responsabilités. Mais ce sont aussi des humains avec leurs limites.

Michel Gilgen, Orbe

Places de parc à Lausanne Les habitants ont pourtant été clairs

En 2010, quand la Cité est devenue une zone 20 km/h, la Ville a demandé par questionnaire s'il fallait supprimer des places de parc. La réponse des habitants a été «non».

Ce 4 décembre, je constate qu'en catimini, le Service des travaux s'est permis d'effacer au moins trois places, pour l'instant. En douce. L'air de rien. Les habitants ne vont pas réagir pour si peu. L'an prochain, on en effacera quatre... et on dira aux gens qu'on comprend qu'ils aient besoin d'une voiture, que c'est social, normal pour les familles... Style copains-copains. Le macaron a augmenté à 520 francs par an, la population ne cesse de croître, les places de parc diminuent, et alors?

La politique du saucisson d'Olivier Français ne tient pas compte d'un vote qu'il a lui-même demandé. Fortiche!

Ces places de parc dans ce quartier doivent être restituées et, conformément à la volonté des habitants de ce quartier, aucune ne doit disparaître.

Anita Messere, Lausanne

Conduite L'essentiel est de se montrer très attentif

A propos de l'obligation de rouler phares allumés de jour et des passages pour piétons à risques, j'aimerais signaler que selon l'apprentissage que j'ai suivi pour obtenir le droit de conduire, je dois accorder toute mon attention à la conduite. Je n'ai donc besoin ni de grands gestes de la part des piétons ni de phares allumés dans la journée pour attirer mon attention. Elle est déjà présente.

Dominique Veulliez, L'Orient

Ecrivez-nous

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Envoyez votre lettre via www.24heures.ch, ou à courrierdeslecteurs@24heures.ch, ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues.

24 heures

Adresses: avenue de la Gare 33, CP 585, 1001 Lausanne.

Tél.: 021 349 44 44

Fax: 021 349 44 19

Internet: www.24heures.ch

E-mail: 24heures@24heures.ch

Rédactions régionales
Lausanne et région: av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne, tél. 021 349 44 44.

Riviera-Chablais: rue du Clos 12, 1800 Vevey, tél. 021 966 82 82.

Nord vaudois-Broye: av. Haldimand 6, case postale 803, 1401 Yverdon-les-Bains, tél. 024 424 84 24.

La Côte: av. Perdtemps 11, case postale 1424, 1260 Nyon 1, tél. 022 994 40 80.

Abonnements

Tarifs pour la Suisse (TVA 2,5% incluse), 12 mois Fr. 429.-.

Courrier: case postale, 1001 Lausanne, Tél.: 0842 824 124

(lu-ve 7 h 30-12 h/13 h 30-17 h)

www.24heures.ch/offre

Suspension et changement d'adresse temporaire:

Gratuit sur www.24heures.ch

tél. 0900 924 124 (6 fr. service et appel compris. Tarif pour le réseau fixe.)

Autres services: tél. 0842 824 124, fax 021 349 31 69.

Rédaction
Rédaction en chef: Thierry Meyer (rédacteur en chef, resp.), Claude Ansermoz (rédacteur en chef adjoint, Samedi) Joëlle Fabre (rédactrice en chef adjointe), Leonardo Pescante (rédacteur en chef adjoint, multimédia), Laurent Martin (directeur artistique).

Assistante du rédacteur en chef: Sylvie Minder.

Chefs de rubriques

Vaud & Régions: Laure Pingoud et Michel Jotterand; **Suisse:** Judith Mayencourt;

Monde: Olivier Bot; **Economie:** Roland

Rossier; **Sports:** Pierre-Alain Schlosser;

Culture & Société: Jean Ellgass; **Portraits:**

Gilles Simoni; **Service images:** Sébastien

Féval; **Internet:** Gilles Biéler; **Réseaux**

socialux: Yseult Théraulaz; **Suppléments:**

Laurent Buschini. **Secrétaire général:**

David Moginier. **Edition:** Jean-Michel

Jacot-Descombes (chef d'édition), Danilo

Berta (production), Xavier Dormond

(infographie).

Contact des collaborateurs du journal par

courriel selon le modèle:

prenom.nom@24heures.ch

Médiateur: Daniel Cornu

(www.mediateur.tamedia.ch).

Marketing: Fabrice Schoch

Direction vente et marketing:

Jean-Paul Schwindt.

Publicité print Suisse romande

Tamedia Publications romandes SA

1001 Lausanne - Tél. +41 21 349 50 50 -

publicite.lausanne@sr.tamedia.ch

Publicité Print Suisse alémanique

Tamedia Publications romandes SA

8021 Zürich - Tél. +41 44 251 33 75 -

publicite.zuerich@sr.tamedia.ch

Point annonces

Guichet : avenue de la Gare 33,

1003 Lausanne / www.mytamedia

référence point-annonces

Tamedia Publications romandes SA

Cellules produits numériques

+41 21 349 40 48

Digital.Commercial@sr.tamedia.ch

Audience REMP: 204'000 lecteurs

(MACH Basic 2013-2). Tirages contrôlés

REMP/FRP. Edition totale: 68 011 ex.

Membre de la combinaison TOP 2

Romandie. Nouvelle échelle de rabais

Edipresse TOP Conto valable.

Editeur

Tamedia publications romandes SA,

avenue de la Gare 33, 1001 Lausanne.

Editeur: Pietro Supino.

Directeur général: Serge Reymond.

Indication des participations importantes

selon article 322 CPS: Editions Le Régional

SA, ER Publishing SA, homegate AG,

LC Lausanne-cités SA, Le Temps SA,

LS Distribution Suisse SA, Romandie

Online SA en liquidation, Société

de Publications Nouvelles SPN SA.



Services

Secours

Police	117
Pompiers	118
Ambulance, SMUR	144
Air Glaciers	1415
REGA	1414
Sauvetage du lac	117
Secours routiers	140
La Main Tendue	143
Centre d'information toxicologique	145
SOS-Enfants Ligne d'aide aux enfants et aux jeunes	147
Caritas Vaud, accompagnement de personnes malades ou en fin de vie	021 317 59 80

Permanences

Ardentis Clinique Dentaire 7/7 Cossonay - Lausanne - LeMont - Morges - Vevey - Villars - Yverdon www.ardentis.ch 058 234 00 00
Policlinique Médicale Universitaire (PMU) Rue du Bugnon 44 Médecine interne/médecine générale 021 314 60 60 Centre de vaccination et médecine des voyages 021 314 49 39 Stomatologie et médecine dentaire 021 314 47 47
Centrale des médecins et médecins-dentistes de garde Ordonnances urgentes 24h/24 et 7j/7 0848 133 133
Permanence PMU-Flon Bâtiment Les Mercier au FLON. Urgences médicales ambulatoires. Voie du Chariot 4. Lu-sa 7 h-21 h, di 10 h-21 h 021 314 90 90

Consultation d'orthopédie et de la main de la Clinique Bois-Cerf
Ouvert 5 jours sur 7 sur rendez-vous
Avenue d'Ouchy 31 **021 619 69 99**

Pharmacies de garde

Pharmacie 24 SA/ Lausanne 021 613 12 24 50 m de l'avenue d'Ouchy. Avenue Montchoisi 3. 8 h-24 h Sans taxe d'urgence.
Pharmacie Metro Flon 021 318 73 10 Dans la gare du Flon. Place de l'Europe 5. 7 h-21 h
Pharmacie Sun Store Lausanne Gare 021 324 20 20 Bâtiment CFF, quai 1, place de la Gare 9. 7 h-23 h 7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.

Pharmacie Saint-Victor/ Carouge 022 342 02 32 Rue Saint-Victor 24. Jusqu'à 23 h
Pharmacie Gambetta/ Clarens 021 964 47 97 Rue des Vergers 11 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.
Pharmacie Sun Store Aéroport Gare CFF/Coltrin 022 798 58 55 MM Gare CFF. 8 h-21 h 7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.
Pharmacieplus du Camus/ Estavayer-le-Lac 026 663 99 22 Rue du Camus 2
Pharmacie du Camus 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.
Pharmacie Amavita/ Genève 058 851 36 03 Gare Cornavin. 7 h-23 h

Pharmacie Benu Gland 022 364 24 24 M. Bardy, Borgeaud 3 A 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.
Pharmacie Benu Leysin 024 494 45 00 L. Jandel, Avenue Rollier. 8 h 30-12 h, 14 h-18 h 30
Pharmacie de Leysin. Urgences (sur ordonnance).
Pharmacies de Martigny 0900 558 143 En dehors des heures d'ouverture.
Pharmacie Sun Store Manor/Monthey 024 471 51 13 Centre Manor. Avenue de l'Europe 21. En dehors des heures d'ouverture: 0900 144 033.
Cercle de La Côte (région Morges-Rolle-Bière) 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture - urgences uniquement.
Pharmacie Coop Vitality/ Onex 022 793 17 17 Centre commercial Coop. Rue des Bossons 21. Jusqu'à 23 h

Pharmacie Sun Store/ Orbe 024 441 83 64 Centre Coop. Route de Montcherand 0845 133 133 en dehors des heures d'ouverture.
Pharmacie Sun Store Prilly Malley 021 661 11 71 M centre Malley Lumières, ch. du Viaduc. 8 h-22 h 7/7 sans taxe, ni taxe d'urgence.
Pharmacie Sun Store/ Rennaz 021 960 36 16 Centre commercial Riviera-Waro 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.
Pharmacieplus Fleury/ Villars-sur-Ollon 024 495 11 22 Rue Centrale
Pharmacie Fleury. Urgences (sur ordonnance).
Pharmacieplus de la Gare/ Yverdon-les-Bains 024 426 63 65 Avenue de la Gare 10 0848 133 133 en dehors des heures d'ouverture.